Réduire la précarité énergétique

grâce à l'énergie solaire !

Chiffre Clé :

Environ **7 millions** de personnes sont en précarité énergétique en France.

Conjuguer progrès social et environnemental.

C'est l'enjeu de l'Association Sol Solidaire. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires.

Un don à Sol Solidaire a un impact direct et concret :

Montant nécessaire à l'équipement solaire d'un foyer avec deux enfants : **500 euros**
Montant nécessaire pour équiper un HLM de 100 logements : **50 000 euros**
Economie pour une famille bénéficiaire : environ **200 euros par an** pendant 30 ans (soit 6000 euros)

Les dons consentis à SOL SOLIDAIRE ouvrent droit, pour les personnes physiques ou morales privées, au régime fiscal du mécénat, à savoir une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés pour les donateurs qui peut aller jusqu'à 66%. Concrètement, si le mécène verse 500 euros, sa réduction d'impôt est évaluée à 300 euros. Le coût net de son don atteint donc 200 euros*.

étape 1

Sol Solidaire contribue au financement de l'installation de panneaux solaires sur le toit d'un HLM

étape 2

L'énergie solaire ainsi produite est distribuée gratuitement aux habitants des logements sociaux

* confirmé par rescrit fiscal en date du 31/01/2020

Les paliers de mécénat

Un don à SOL SOLIDAIRE est un moyen concret d'atteindre vos objectifs de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

SUPPORTER SOLIDAIRE	BRONZE	ARGENT	OR	DIAMANT
1 famille aidée	**40 familles aidées**	**80 familles aidées**	**120 familles aidées**	**200 familles aidées**
A partir de **500 €** 200 € après déduction fiscale	A partir de **20 000 €** 8 000 € après déduction fiscale	A partir de **40 000 €** 16 000 € après déduction fiscale	A partir de **60 000 €** 24 000 € après déduction fiscale	A partir de **100 000 €**
Votre nom sera cité dans le rapport d'activité	• Votre logo sur le site internet, le rapport d'activité et dans les publications projets, • 2 invitations au dîner caritatif annuel de l'association.	**En + des avantages du palier Bronze :** • + 3 invitations au dîner caritatif annuel de l'association • Choix et parrainage d'un projet avec le suivi de ses actualités	**En + des avantages du palier Argent :** • 1 table de 8 personnes au dîner caritatif annuel de l'association • Partenaire officiel du dîner annuel avec visibilité associée à l'événement • Conférence sur les EnR pour vos collaborateurs. • Participation aux comités de sélection des projets (optionnel)	**En + des avantages du palier Or :** • 2 tables de 8 personnes au dîner caritatif annuel de l'association

L'association Sol Solidaire

ASSOCIATION loi 1901, SOL SOLIDAIRE mobilise des dons pour diminuer la facture énergétique des bénéficiaires d'un logement social grâce à l'énergie solaire. **SOL SOLIDAIRE** a pour membres fondateurs l'**ADEME**, la société d'avocats **De Gaulle Fleurance et Associés**, le syndicat professionnel **Enerplan**, le Groupe **BPCE**, le bureau d'études **Tecsol** et l'**Union Sociale pour l'Habitat**.

Soutenir SOL SOLIDAIRE, c'est aussi **contribuer au développement de la filière française** des services énergétiques intelligents.

SOL SOLIDAIRE bénéficie du soutien du Contrat Stratégique de Filière « Industrie des Nouveaux services énergétiques » et accompagne la mutation des systèmes solaires vers toujours plus d'efficacité énergétique et d'intégration visuelle.

Le cahier des charges de l'appel à projets SOL SOLIDAIRE ouvert deux fois par an aux acteurs du logement social impose aux candidats de répondre à des exigences sociales et de protection de l'environnement.

Le régime de l'autoconsommation collective, défini à l'article L.315-2 du Code de l'énergie, autorise un ou plusieurs producteur.s d'électricité à fournir des kWh, à titre gratuit ou onéreux, à un ou plusieurs consommateur.s. Ainsi, tout le monde n'a pas à être producteur pour avoir sa part de soleil et participer à la transition énergétique. Depuis la loi Energie et Climat du 8 novembre 2019, le régime a été simplifié pour les bailleurs sociaux.

Ils en parlent

“ L'ADEME est fière de s'associer à l'initiative Sol Solidaire pour contribuer à faciliter l'accès des plus modestes aux solutions d'énergies renouvelables, doublement gagnantes pour le climat et le pouvoir d'achat ”

Arnaud Leroy
Ademe

“ Sol Solidaire démontre que la transition énergétique peut être un puissant levier de progrès social. Pour nous qui accompagnons les entreprises dans l'ensemble de leurs transitions, la création de cette association s'inscrit dans la continuité de notre engagement et lui donne du sens. ”

Sylvie Perrin
De Gaulle Fleurance
& Associés

“ La filière solaire est à pied d'œuvre pour rendre plus résilients et moins carbonés nos lieux de vies. En soutenant Sol Solidaire, elle montre qu'elle peut contribuer également à aider ceux qui en ont le plus besoin en réduisant leur facture énergétique. ”

Laetitia Brottier
Enerplan

“ Les banques du Groupe BPCE sont des acteurs de référence en matière de transition énergétique et écologique en se positionnant notamment parmi les principaux financeurs de projets locaux d'énergies renouvelables. Banques coopératives régionales, elles s'investissent au quotidien pour améliorer la qualité de vie de leurs territoires. Sol Solidaire s'inscrit dans cette démarche et constitue un levier pour accélérer la lutte contre la précarité énergétique. ”

Jean-Sylvain Ruggiu
Groupe BPCE

“ Sol Solidaire apporte le coup de pouce financier dont les acteurs du logement social ont besoin pour réaliser des projets photovoltaïques qui permettront d'offrir un nouveau service porteur de sens à leurs locataires. ”

André Joffre
Tecsol

“ Sol solidaire est une véritable opportunité de conforter l'action du Mouvement Hlm, engagé de longue date dans le renforcement du pouvoir d'achat des locataires Hlm. C'est de surcroît un levier fort pour faire des locataires des acteurs de la transition énergétique et environnementale. ”

Emmanuelle Cosse
Union Sociale pour l'Habitat

Les membres fondateurs :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ENERPLAN
Syndicat des professionnels de l'énergie solaire

GROUPE BPCE

TECSOL

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

SOL **SOLIDAIRE**

contact@solsolidaire.fr - www.solsolidaire.fr